

Année Scolaire 2023 - 2024

1. Période des révisions

Classes	Début	Fin
2 ^e année	Le jeudi 13 juin après-midi	Le jeudi 20 juin au matin
3, 4, 5, 6 ^e années	Le lundi 3 juin après-midi	Le lundi 10 juin au matin

2. Examens de juin

Classes	Début	Fin	En congé <u>l'après-midi</u> à partir
2 ^e année	Le vendredi 21 juin	Le jeudi 27 juin	Jeudi 20 juin
3, 4, 5, 6 ^e années	Le mardi 11 juin	Le jeudi 27 juin	Lundi 10 juin

Remarque :

- Caractéristiques générales
- **2^e Commune et 2^e Supplémentaire.** Branches donnant lieu à des épreuves : épreuves externes en français, mathématiques, néerlandais, initiation scientifique.
- **en 3G : examens écrits** dans tous les cours. Branches donnant lieu à examen : CPC1, français, mathématiques, néerlandais, anglais, histoire, géographie, sciences, latin, grec, sciences économiques, sciences sociales, éducation artistique.
- **en 4G: examens écrits** dans tous les cours. Branches donnant lieu à examen : CPC1, français, mathématiques, néerlandais, anglais, histoire, géographie,

sciences, latin, grec, sciences économiques, sciences sociales, éducation artistique.

- **en 5G et 6 G : examens écrits et/ou oraux suivant les classes.** Branches donnant lieu à examen : CPC1, français, anglais, néerlandais, espagnol, italien, mathématiques, physique, chimie, biologie, histoire, géographie, latin, grec, sciences économiques, sciences sociales et éducation artistique.
- Répartitions des points

Classes	Examen
1 ^e degré	/20
2 ^e degré	/40
3 ^e degré	/50

3. Affichage des résultats

- Les résultats des élèves de 2^e année seront affichés aux fenêtres du bâtiment D le 1 juillet en fin d'après-midi.
- Les résultats des élèves de 3^e année seront affichés aux fenêtres du bâtiment D le 1 juillet en fin d'après-midi.
- Les résultats des élèves de 4^e année seront affichés aux fenêtres du bâtiment D le 28 juin en fin d'après-midi.
- Les résultats des élèves de 5^e année seront affichés aux fenêtres du bâtiment D le 28 juin en fin d'après-midi.
- Les résultats des élèves de 6^e année seront affichés aux fenêtres du bâtiment D le 28 juin en fin d'après-midi.

A. Décision à prendre en délibération

En 2^e année :

- Élèves admis sans restriction (**AOA**) (réussite)
- Élèves ajournés (**E**) (examens de passage).

En 3^e, 4^e et 5^e année :

- Élèves admis sans restriction (**AOA**) (réussite)
- Élèves ajournés (**E**) (examens de passage).

e. Élèves admis avec restriction **(AOB)** (résultats insuffisants nécessitant une réorientation).

Remarque. :

- une restriction sur l'enseignement général comporte diverses possibilités de réorientation :
 - restriction sur l'enseignement général uniquement **(BG)**
 - restriction sur l'enseignement général et technique transition **(BGTT)**
 - restriction pour tout sauf le professionnel **(BP)**
 - restriction sur une option **(BO)**

L'élève majeur ou ses parents s'il est mineur ont la possibilité de refuser l'AOB et de préférer un redoublement.

f. Élèves refusés **(AOC)**

En 6^e année :

- a. Élèves admis sans restriction **(AOA)** (réussite)
- b. Élèves ajournés **(E)** (examens de passage).
- c. Élèves refusés **(AOC)**

4. Recours et contestations des décisions finales des conseils de classe

a. Procédure de recours interne

Le mardi 2 juillet de 14h30 à 16h, le jeudi 4 juillet de 16h30 à 18h30 et le vendredi 5 juillet de 9h à 10h30, les parents ou les élèves majeurs pourront rencontrer, en cas de contestation, le chef d'établissement ou son représentant afin d'obtenir tous les renseignements concernant la décision du conseil de classe.

Les décisions concernant les **examens de passage ne sont pas sujettes à contestation.**

A cette occasion, les parents ou les étudiants majeurs pourront consulter **leurs** épreuves qui ont fondé la décision du Conseil de classe. Il s'agit de leur permettre de comprendre les résultats obtenus et la décision prise en conséquence. Il ne peut être question de consulter les épreuves d'autres élèves.

Si des parents ou des élèves majeurs introduisent **un recours interne**, un nouveau Conseil de classe sera convoqué le **vendredi 5 juillet à 11h30**. Un nouveau P.V. sera rédigé et joint au P.V. précédent. La nouvelle décision sera ensuite adressée aux parents par courrier recommandé avec accusé de réception.

b. Procédure de recours externe

Si après avoir reçu ces informations, l'élève majeur ou les parents contestent néanmoins la décision, ils en informent le chef d'établissement par écrit selon la procédure indiquée dans le bulletin des élèves.

5. Remise des bulletins

Les élèves de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année en AOA seront proclamés dans la grande salle du Hall des sports le **mercredi 3 juillet**. Ce sera l'occasion de leur remettre leur bulletin et les éventuels prix.

1 ^e , 2 ^e et 3 ^e année	10h	Prix d'excellence (1 ^e de classe) Prix pour les plus grandes distinctions Prix du mérite
4 ^e et 5 ^e année	13h	Prix d'excellence (1 ^e de classe) Prix pour les plus grandes distinctions Prix du mérite

La proclamation des élèves de 6^e année et la remise des bulletins se déroulera le **mercredi 3 juillet à 15h30**. Les parents de nos élèves seront invités à cette séance qui se clôturera par un verre de l'amitié. Nos élèves de rhétorique seront également invités à participer au dîner donné en leur honneur dans notre réfectoire à partir de 18h.

Les bulletins des élèves de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année en ajournement ou en AOB ou en AOC aura lieu le jeudi 4 juillet par les titulaires à 15h15.

6. Visite des parents

Elle aura lieu le jeudi **4 juillet de 16h à 18h.**

A cette occasion, les parents ou les élèves majeurs pourront demander une copie de **leurs examens** pour la somme de 0.10€ la page (demande à faire auprès des professeurs concernés)

Les parents ou les élèves majeurs qui n'auraient pas eu l'occasion d'en faire la demande directement lors de la réunion des parents pourront envoyer un courriel à Mme la Directrice-Adjointe. Pour des raisons d'organisation, les demandes de copies devront être envoyées pour le 5 juillet à 12h au plus tard.

Ces copies pourront être retirées, sur rendez-vous, auprès de Mme la Directrice-Adjointe le lundi 8 juillet ou le mardi 9 juillet.

Le Directeur,
M. Pasquarelli